

**ATTESTATION DE TYPE**  
 COMMISSION D'EXPERTISE - TYPE DE VHC. A MOT.

Catégorie <b>Châssis</b> de camion	Marque <b>HOTCHKISS</b>	Désignation du type / Signe de reconnais. <b>PL 20</b>	Bordereau-type <b>N° 633</b>
--	----------------------------	---	---------------------------------

Moyens de reconnaissance du type Désignation "PL 20" en préfixe du numéro de moteur et s/plaquette  
 N° de châssis frappé **A gauche**, en avant sur face supérieure du longeron, et s/plaquette du constr.  
 N° de moteur frappé **A gauche**, en avant sur bloc moteur  
 Constructeur du châssis **Automobiles HOTCHKISS, Bd. Ornano 168, ST. DENIS (France)**  
 Constructeur du moteur **Automobiles HOTCHKISS, Bd. Ornano 168, ST. DENIS (France)**

MOTEUR	CHASSIS	CARROSSERIE
<b>PL 20</b> Marque et type <b>HOTCHKISS</b> Genre <b>En ligne, s.latér.</b> Carburant <b>Benzine</b> Nombre cyl. <b>4</b> Temps <b>4</b> Alésage <b>86</b> mm. Course <b>99,5</b> mm. C.V.-Impôt <b>11,774</b> Cylindrée totale <b>2'312</b> cm <sup>3</sup> C.V. frein Refroidissement <b>Eau</b> Empl. du moteur <b>A l'avant</b>	Nombre d'essieux <b>2</b> Entraînement sur <b>roues arrières</b> 1. Frein A pied : <b>Hydraulique,</b> <b>sur les 4 roues</b> 2. Frein A main : <b>Mécanique, à câble,</b> <b>sur roues arrières</b> 3. Frein <b>---</b> Frein de remorque <b>---</b> Direction <b>A gauche</b> Crochet de remorque <b>---</b> Nombre de vit. avant <b>4</b> Vit. en l <sup>re</sup> vit. <b>en prise dir. 75 km/h.</b>	Constructeur Genre/Forme <b>Exécution individuelle</b> Nombre de portes cabine <b>2</b> Nombre de places ass. <b>Total 2 *)</b> Avant 2 *) Milleu <b>Arrière</b> Nombre de places debout <b>---</b> Pour motos: Siège arrière <b>---</b> <b>Sidecar</b> <b>---</b>

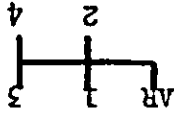
POIDS ET PNEUMATIQUES	Essieu avant	Essieu arrière	Total
Poids à vide du châssis prêt à rouler <b>. avec cabine . . . . .</b>	<b>1'020</b> kg.	<b>660</b> kg.	<b>1'680</b> kg.
Capacité de charge du châssis (Art. 11 RE) . . . . .	kg.	kg.	<b>2'520</b> kg.
Poids maximum garanti par le fabricant . . . . .	kg.	kg.	<b>4'200</b> kg.
Poids à vide du vhc. carrossé (prêt à rouler) . . . . .	kg.	kg.	<b>---</b> kg.
Charge utile . . . . .	kg.	kg.	<b>---</b> kg.
Poids maximum garanti du train routier (camion/remorque) . . . . .	kg.	kg.	<b>---</b> kg.
Pneumatiques: Dimension . . . . .	<b>6.50 - 20</b>		<del>exclure</del> / jumelés
Capacité de charge (par pneu <b>1'000</b> kg.) . . . . . par essieu	<b>2'000</b> kg.	<b>4'000</b> kg.	

# EQUIPEMENT ELECTRIQUE ET AVERTISSEUR

Phares: Marqué	MARCHEVAL
Feux de position	4 - 2 dans les phares 2 sur les ailes
Feux stop	1, combiné
Indicateurs de direction: Syst.	2, flèches
Avertisseur	1, élect.
	Essui-glace
	2, élect.
1) Syst. anti-éblouissant	Ampoules Blix à cuiller
1) Feux rouges	1, combiné
1) Eclairage du No de contr.	1, combiné
1) Emplacement	De chaque côté paroi arr. cabine
1) 1)	

# DIMENSIONS

Voie	{	avant	1.575	mm.
		arrière	1.590	mm.
		Largeur hors-tout	AV. 1.900	mm.
		Empatement	3.300	mm.
		Longueur hors-tout	5.630	mm.
		Hauteur (non chargé)	2.050	mm.
		Garde au sol	210	mm.
		Porte à faux, arrière	1.250	mm.
		Crochet de remorque (haut. dep. sol)	—	mm.
		Crochet de remorque (porte à faux)	—	mm.
		Diamètre de braguage ext. gauche	14,15	m.
		Diamètre de braguage ext. droite	15,00	m.



Dim. Intérieures	
Longueur du pont de charge	mm.
Largeur du pont de charge	mm.
Hauteur Intérieure	mm.
Haut. du pont dep. le sol	mm.
Ridelles (hauteur)	mm.

# OBSERVATIONS

\*) Nombre de places : Après modification aux levers c.v. et frein à main et montage d'une paroi de séparation, de même qu'après élargissement des coussins, il existe la possibilité d'accorder 3 places (circul. du 8.3.35/Févr. 1936).

Échappement : Doit être dirigé en droite ligne vers l'arrière, jusque derrière l'essieu.

**MODIFICATIONS ET AMÉLIORATIONS** (sel. RB)  
1) Équipement élect. : Il est complété que lors du montage de la carrosserie et doit être contrôlé lors de l'expertise individuelle :

Flèches à équiper d'une lampe-témoin, d'un interr. à minuterie ou d'un brûleur.  
Feux de position sur les ailes et dans les phares doivent brûler simultanément.

Éclair. No. de contr. : Fenêtre en celluloïd doit être remplacée par du verre ou du Plexiglas

Lieu et date de l'expertise-type

BERNE, le 17.7.1950